

COMMUNE DE CHAMBEON

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juillet 2019

Présents : Mme Michelle DELORME, M. Pierre FONTIMPE, Mme Lucie FRECON, Mme Agnès MARGOTAT, Mme Nicole MATHIEU et M. Antony PILON.

Excusés : M. Bernard PICARLES donne pouvoir à Mme Michelle DELORME, et M. Julien COLLANGETTE.

M. Antony PILON a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2019.

Le compte-rendu de la séance du 27/06/2019 est adopté à l'unanimité.

En début de séance Mme le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération modificative. Elle concerne la clôture du budget de la Zone artisanale, nécessité de diminuer certains postes de dépenses de fonctionnement pour compenser le déficit du budget de la zone artisanale (DM n°1-2019-07-04)

CHANGEMENT MENUISERIE SALLE DES FETES

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise JLR Menuiserie de Poncins pour un montant de 5 141,96 € HT. L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour le remplacement de ces portes. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Départemental. Elle sera rattachée à la subvention concernant la salle des fêtes. (D1-2019-07-24)

CLECT :Evaluation des charges transférées de 5 Communes à la CCFE relatives au transfert à l'intercommunalité des crèches Multi-accueil de Balbigny, Panissières, Rozier-en-Donzy et St Marcel de Félines ainsi que du Point Rencontre Emploi de Veauche.

Le Conseil Municipal valide l'évaluation des charges transférées indiquées ci-dessus (D2-2019-07-24).

RPQS ASSAINISSEMENT 2018

Madame le Maire donne lecture du rapport prix et qualité du service assainissement pour l'année 2018. Le conseil municipal adopte ce rapport. (D3-2019-07-24).

RPQS EAU POTABLE 2018

Madame le Maire présente le rapport prix et qualité du service eau potable pour l'année 2018. Le conseil municipal adopte ce rapport. (D4-2019-07-24).

Madame le maire donne lecture des délibérations de la CCFE prises lors du dernier conseil communautaire : celle concernant le FPIC 2019 et celle concernant un vœu de soutien affirmant le caractère du service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris.

En fin de séance Mme le Maire présente l'ensemble des pièces envoyées par le bureau d'études concernant la révision du PLU.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.
4 délibérations prises lors de ce conseil municipal.

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 3 septembre 2019 à 20h30.

Michelle Delorme,
Maire de Chambéon.

